



Conflans-sainte-honorine, jeudi 1 août 2024

**AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2024/06140****Modifiant l'avis n° FR/2024/01604**

Pris en application :

- art. A 4241-26 du CT (mesures temporaires)
- Code des transports
- Décret n° 2012-1556 du 28/12/2012 (mesures temporaires)

**Manifestation nautique et activités nautiques  
(Restriction temporaire de la zone de vitesse)****SEINE AVAL - COMMUNE DE SAINT-CLOUD - DU PK.  
15,600 AU PK. 16,960****Modification des conditions de navigation (Restriction  
temporaire de la zone de vitesse) ( Engins motorisés de loisirs  
- dans les deux sens, Ski-nautiques - dans les deux sens )****- à partir du 12/07/2024 à 08:00 au 02/08/2024 à 12:00**

- o Seine à l'aval de Paris  
entre les pk 15,600 (Bouées de délimitation de zone à l'amont) et pk 16,960  
(Câble amont barrages de Suresnes) - Toute la largeur de la voie

**Commentaire :**

Mesdames et Messieurs les usagers de la voie d'eau sont informés que la durée de restriction initialement prévu du 12 juillet 2024 et jusqu'au 31 juillet 2024 de la zone autorisée pour le ski nautique avec une vitesse limitée à 60 km/h entre le PK. 15,600 (bouées installées spécialement) et le PK. 16,960 (câble amont barrage de Suresnes) est prolongée jusqu'au **2 août 2024 à 12h00**.

Une signalisation temporaire est installée sur place pour matérialiser la zone de vitesse en vigueur.

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont invités à respecter la signalisation mise en place et à se conformer aux recommandations qui leur seront données par les agents de la Direction Territoriale ou de la Brigade Fluviale.

Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur [www.sif-seine.fr](http://www.sif-seine.fr) (uniquement sur PC).

**Service(s) à contacter :**

UTI Boucles de la Seine, 11, cours de Chimay, 78700 CONFLANS-SAINTE-HONORINE  
Tél : 01 39 18 23 45

**Date limite d'affichage :**

03/08/2024

Adjoint au chef de la Subdivision Exploitation

**Signé**

Laurent NIQUET